



Certificat d'université en expertise judiciaire en matière d'environnement

[Session 2016]

2 modules répartis entre
Janvier et l'automne 2016

Contexte

La croissance et la variété des risques environnementaux ainsi qu'une législation en la matière de plus en plus complexe sont les causes d'une forte augmentation du nombre de litiges.

La qualité de la procédure judiciaire exige désormais de se fonder sur une base technique la plus objective et scientifique possible. Le pouvoir judiciaire recourt de façon systématique à une expertise sur le fonds afin de déterminer les responsabilités encourues et les préjudices subis. La précision du jugement rendu dépend donc de la compétence et du professionnalisme de l'expert judiciaire en environnement.

L'expert est également bien souvent sollicité par les parties en litige considérant son évaluation comme un préalable nécessaire pour entamer l'action judiciaire et éclairer la juridiction ultérieurement saisie.

Objectif du Certificat d'université en expertise judiciaire en matière d'environnement

Objectif général

La complexité croissante des questions portées à l'appréciation de la justice nécessite de plus en plus systématiquement l'aide d'experts. Or, il faut déplorer le double constat suivant:

- L'absence de critères de sélection objectifs et pertinents de désignation des experts judiciaires par les magistrats
- La pénurie d'experts compétents, notamment dans les domaines environnementaux

Le programme proposé apporte une réponse appropriée à ces besoins par une certification universitaire qui assure à la magistrature un standard de formation adéquat à la réussite de ces missions. Ce certificat rencontre également les préoccupations du Ministère de la Justice visant à préciser les conditions de reconnaissance des experts judiciaires.

Objectifs

Ce certificat d'université en « Expertise judiciaire en matière d'environnement » forme :

- > des experts capables d'apporter à la société un éclairage technique dans le respect des règles de la procédure judiciaire en matière environnementale (au sens large)
- > des spécialistes susceptibles de réaliser des expertises judiciaires, et d'apporter l'éclairage technique et scientifique nécessaires à la magistrature pour lui permettre de trancher les litiges
- > des experts préparés à intervenir dans les arbitrages, dans le but de trouver des solutions aux conflits

Public cible

La formation s'adresse à des personnes issues de filières d'enseignement diverses (agronomes, géomètres, géologues, ingénieurs, architectes, biologistes, chimistes, vétérinaires,...) et souhaitant se spécialiser comme expert judiciaire ou compléter leur activité par l'exercice d'une telle fonction. Les experts judiciaires en activité bénéficieront également de cette formation en y renforçant et complétant leurs acquis.

Les participants au Certificat d'université devront justifier soit d'un niveau Master universitaire soit d'un niveau d'enseignement supérieur (type baccalauréat minimum) assorti d'une expérience professionnelle relevante de minimum deux années.

Pédagogie

Cette formation se déroule selon une démarche d'apprentissage combinant des exposés techniques et des illustrations pratiques. Les cours seront documentés et illustrés par des supports didactiques variés.

Des cas pratiques à résoudre seront proposés aux candidats dans chaque module avec l'assistance des formateurs.

L'implication d'experts universitaires dans les nouvelles thématiques (climat, bilans hydrique et carbone, risque hydrique,...) contribuent à une compatibilité parfaite avec les besoins et les objectifs de la formation.

Structure du certificat d'université

Ce Certificat d'université se présente sous la forme de deux modules et est doté de 10 crédits ECTS (Unité standard d'enseignement universitaire valorisable au niveau européen).

Le premier module permet aux participants d'acquérir les connaissances et les outils juridiques nécessaires à l'exercice du mandat d'expert judiciaire. Le second module apporte les éléments méthodologiques et scientifiques nécessaires à l'évaluation environnementale que requiert la fonction.

Organisation du programme

Les modules se répartissent sur une période de 7 mois entre le 2 février 2016 et décembre 2016. La session commencera par le module 2 (ce qui n'influera pas sur la capacité d'apprentissage de la matière). Le module 1, consacré aux éléments de droit, sera dispensé en automne 2016.

Un intervalle entre chaque cours laissera un temps confortable aux participants pour intégrer et exploiter la théorie et les techniques par la résolution d'exercices pratiques. La charge de travail demandée en dehors des séances de cours est tout à fait compatible avec des activités professionnelles.

PROGRAMME

> MODULE 1 : Eléments de droit, procédure judiciaire et modes de règlements non juridictionnels (36h) - 5 crédits ECTS – Octobre 2016

Ce module apporte les connaissances en droit nécessaires pour être en mesure d'exploiter la procédure judiciaire. Il permet également d'acquérir les techniques de médiation, de conciliation et de règlements des conflits non juridictionnels. Les différents enseignements donnés se structurent comme suit:

-Le droit du contentieux à l'usage des futurs experts : institutions judiciaires et compétentes, règles générales de procédure à l'usage des experts, théorie et pratique de l'expertise en matière civile et en matière pénale (18 heures)

- Eléments de droit civil en rapport avec l'expertise (6 heures)

- Eléments de droit pénal en rapport avec l'expertise (3 heures)

- Principes de droit des assurances (3 heures)

- L'expertise et les modes non juridictionnels de règlement des différends (3 heures)

- Médiation, conciliation et expertise : outils et techniques (3 heures)

> MODULE 2 : Expertise et évaluation environnementale (39h) - 5 crédits ECTS – Février 2016

Ce module apporte les éléments méthodologiques et scientifiques de base indispensables à l'évaluation environnementale que requiert la fonction d'expert judiciaire en environnement. Voici les sujets traités dans ce module :

- Introduction générale au droit de l'environnement (6 heures)

- Evaluation environnementale (6 heures)

- Ruissellement et dommages liés aux écoulements (eaux et autres liquides) (3 heures)

- Aspects physiques de la gestion des déchets (6 heures)

- Pollution des sols (6 heures)

- Nuisances olfactives (9 heures)

- Qualité de l'eau

- Qualité de l'air

> EVALUATION

Le candidat au certificat d'université répondra à un test. La participation active à la formation contribuera positivement à l'évaluation finale.

Le module « Droit » fera l'objet d'une interrogation unique devant un jury de trois personnes. Les connaissances en procédure étant primordiales dans le cadre d'un mandat d'expert devant les tribunaux, la délivrance du certificat sera effective uniquement avec l'obtention de 10/20 minimum à ce module.

L'évaluation du module « Environnement » sera mixte et combinera une partie écrite ou orale selon la matière à présenter devant les professeurs concernés.

FORMATEURS

Didier **Pire** (ULg, Dpc), Damien **Dessard** (ULg, Dpc), Jean-François **Marot** (ULg, Dpc), Benoît **Kohl** (ULg, Dpc), Catherine **Paris** (ULg, Dpc), Olivier **Caprasse** (ULg, Dpc), O. **Michiels** (ULg, Dpc), N. **Uyttendaele** (ULg, Dpc), Gaëtan **Goisse** (ULg, Gembloux agro-biotech), Charles **Debouche** (ULg, Gembloux agro-biotech), Aurore **Degré** (ULg, Gembloux agro-biotech), Luc **Minne** (ULg, Gembloux agro-biotech), Philippe **Maesen** (ULg, Gembloux agro-biotech), Xavier **Kaiser** (ULg, FSA), A-C. **Romain** (ULg, FSc), Vincent **Debbaut** (ULg, FSc).

Modalités d'inscription

En vous inscrivant à ce Certificat d'université, vous vous engagez à communiquer vos coordonnées complètes et à participer à son amélioration en acceptant de répondre à un questionnaire de satisfaction. Notez que l'inscription sera effective après réception du formulaire et confirmation des organisateurs.

> Lieu de formation :

Module 1

Université de Liège (ULg),
Faculté de droit, de science politique et de
criminologie,
Campus du Sart Tilman
Boulevard du Rectorat 7, B31, B-4000 Liège

Module 2

Université de Liège (ULg)
Gembloux Agro-Biotech
Campus Gembloux Agro-Biotech
Passage des déportés 2, B52, B-5030 Gembloux

> Prix de la formation :

1100 € TTC. Les frais d'inscription comprennent les supports de formation.

Demande d'inscription :

Merci de nous adresser votre demande d'inscription par e-mail à:

Maite.Mercier@ulg.ac.be

Un formulaire d'inscription vous parviendra accompagné des informations utiles pour votre enregistrement au certificat d'université.

Vous pouvez également nous joindre au 081.622.630

> Demande d'Inscription à envoyer avant le 31 Janvier 2016

Informations

Aspects administratifs

ULg – Gembloux Agro-Biotech

Cellule de formation continue

Maité MERCIER
Tél. : +32 81 622 630
Maite.Mercier@ulg.ac.be

Aspects pédagogiques

ULg - Gembloux Agro-Biotech

Bruno SCHIFFERS
Tél. : +32 81 62.22.15
Fax : +32 81 62.22.16
bruno.schiffers@ulg.ac.be

Important

Attention, le nombre de places est limité à **40 personnes maximum et est de 10 personnes minimum**

Nous vous remercions de renvoyer votre demande d'inscription **avant le 31 Janvier 2016** par e-mail à l'adresse suivante :

Maite.Mercier@ulg.ac.be